

EVOLUTION DE L'INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (ICAE) DE LA CEMAC AU DEUXIEME TRIMESTRE 2023 ET PERSPECTIVES A COURT TERME

I- Evolution récente :

Il ressort des premières estimations de l'ICAE, une amélioration de l'activité dans la CEMAC au deuxième trimestre 2023 ...

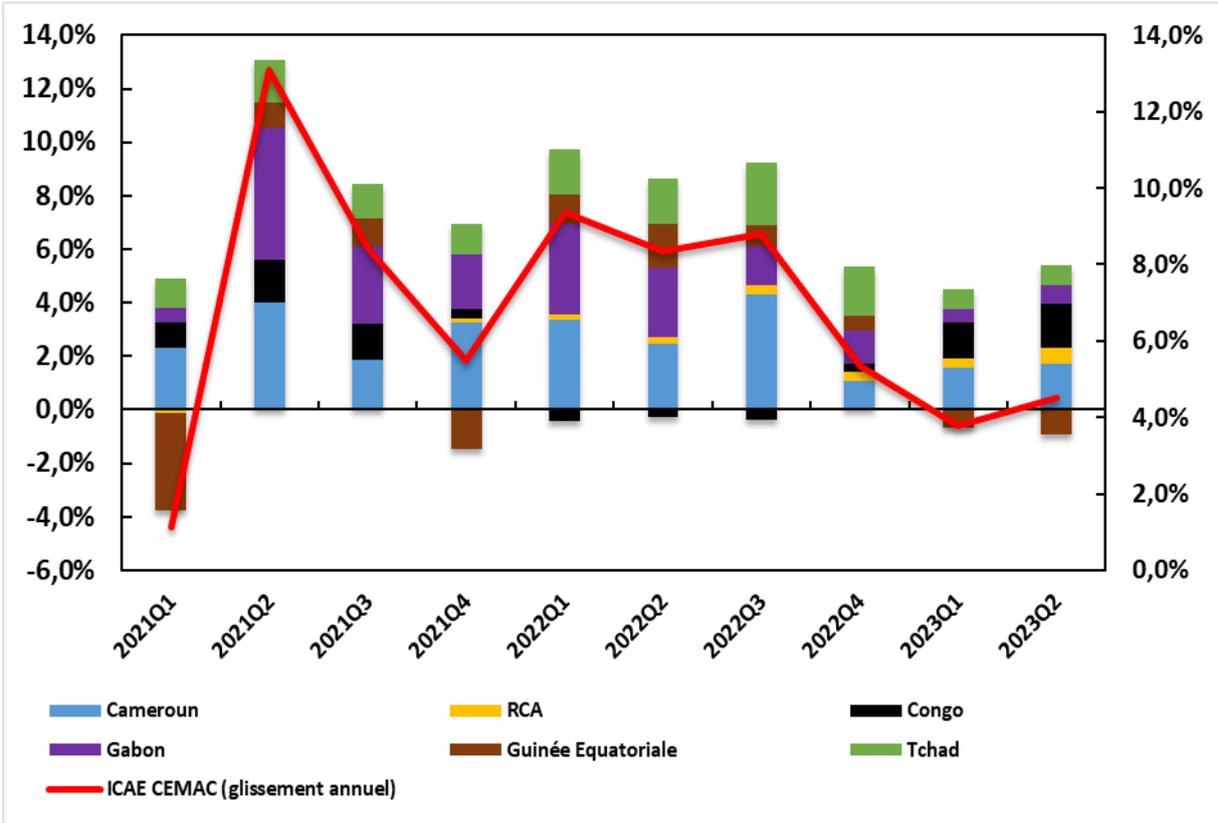
Dans un contexte empreint des tensions géopolitiques persistantes à l'échelle mondiale, d'une part, et une augmentation des prix des carburants et ses effets inflationnistes, des conditions climatiques défavorables et une demande publique plus vigoureuse que prévue, au niveau sous-régional, d'autre part, les données à haute fréquence recueillies par les services de la BEAC ont révélé une bonne dynamique des activités économiques dans la sous-région au cours du deuxième trimestre de 2023. L'ICAE de la CEMAC a augmenté de 4,5 % en glissement annuel au cours de cette période, après 3,8 % au premier trimestre 2023.

Cette dynamique découle d'une conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les Etats producteurs de pétrole brut ont tiré profit de l'excédent de ressources, suite aux cours plus favorables que prévus du baril de pétrole sur les marchés mondiaux. Les ressources additionnelles ont induit une demande publique globalement plus robuste, et par conséquent, une évolution plus favorable des activités des BTP sur financement propre et de la consommation, en lien avec les apurements d'arriérés de la dette intérieure. De plus, les activités sylvicoles ont évolué à la hausse, dans un contexte marqué par une accélération de la production des grumes (effet de déstockage) en prélude à l'application effective de la décision de la CEMAC interdisant les exportations de grumes, afin de favoriser la transformation structurelle des économies dans l'ensemble des pays de la CEMAC. Dans le même temps, l'amélioration de l'offre d'électricité dans les pays de la CEMAC, malgré la hausse des prix enregistrée au Cameroun, a bénéficié aux industries manufacturières et aux services marchands. Les autres activités se sont maintenues, notamment dans les filières cacao, coton et caoutchouc naturel. En revanche, les industries extractives ont reculé en raison principalement de la forte baisse enregistrée au niveau du manganèse au Gabon, du fait des difficultés au niveau du trafic ferroviaire, et du gaz en Guinée

Equatoriale. Enfin, le niveau des prix des intrants, toujours historiquement élevé, a eu un impact négatif sur les coûts de production et les marges des opérateurs et a ralenti l'évolution globale de l'indice.

Sur la base de ces éléments, le taux de croissance du PIB réel en glissement annuel de la CEMAC au deuxième trimestre 2023 est de 1,7 %, contre 2,1 % un an plus tôt.

Figure 1: Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2021T1 à 2023T2)



Source : BEAC

II- Perspectives d'évolution de l'ICAE à court terme

... poursuite de l'amélioration des activités au troisième trimestre 2023

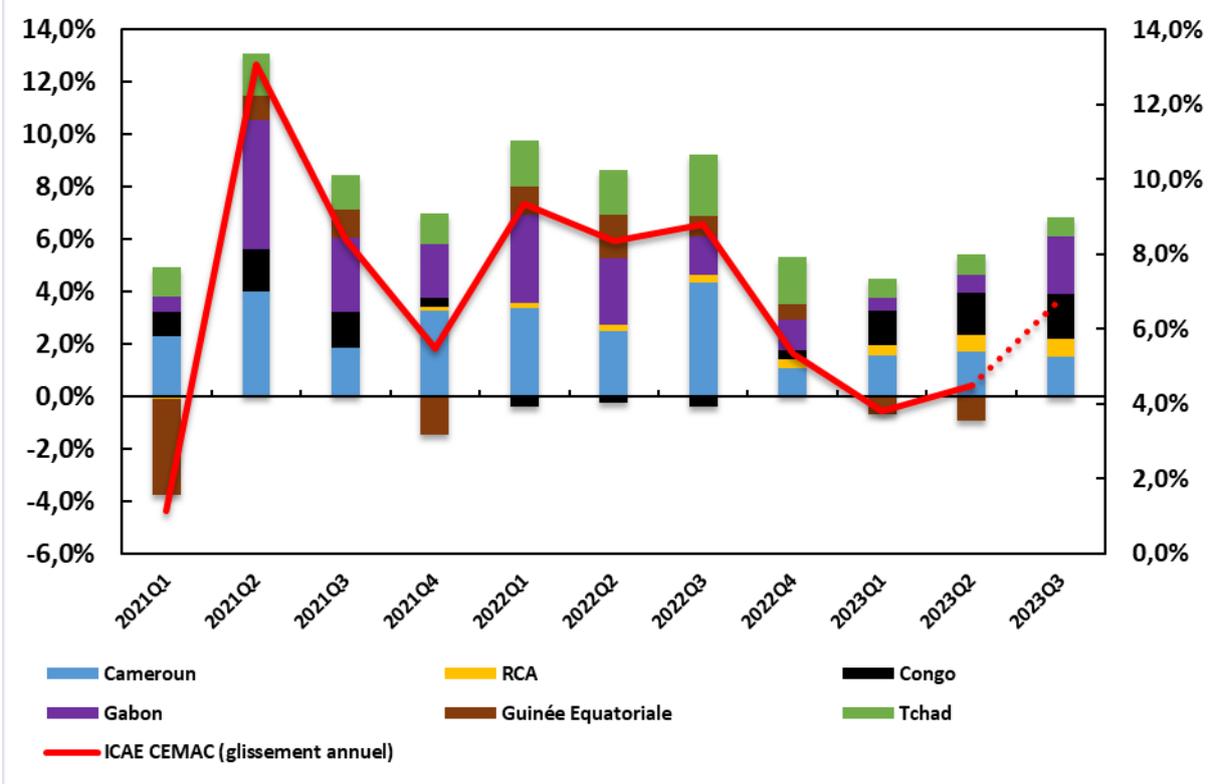
Au troisième trimestre 2023, les activités du secteur productif de la CEMAC devraient globalement demeurer en hausse, tirées essentiellement par celles du secteur non pétrolier. Elles seraient portées par un dynamisme projeté des activités commerciales, des services marchands, des industries manufacturières, de la production d'énergie électrique et une demande publique vigoureuse. Toutefois, les

difficultés inhérentes au renchérissement des carburants à la pompe et de l'électricité continueraient de peser sur les activités des opérateurs.

Ainsi, au troisième trimestre 2023, en glissement annuel, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,8 % (contre 4,5 % un trimestre plus tôt).

Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 2,0 % au terme du troisième trimestre 2023, contre 2,4 % un an auparavant.

Figure 2 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2021T1 à 2023T3)



Source : BEAC